

N°30

Février 2024

CALD'INFOS



Repas des aînés offert par la municipalité



*Soirée poésie organisée par la
Caldéniathèque*



*La salle Maurice Bouchot en travaux
pour plusieurs mois*



Le printemps pointe le bout de son nez



Ambiance festive au 6 à huitres



Saint Nicolas rend visite aux enfants du village



C'est avec un réel plaisir que nous avons eu l'occasion de nous retrouver en mairie pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Certes, nous aurions aimé être encore plus nombreux (tous les habitants du village étaient invités) mais cette année, indisponibilité de la salle des fêtes oblige, la centaine de personnes qui avait répondu présente s'est retrouvée malgré tout un peu à l'étroit dans la salle du Conseil. Cela n'en a rendu cette soirée que plus chaleureuse et, en particulier, ce moment de chant partagé qui restera pour moi un très beau souvenir.

« Pas une guerre ne pourra durer... » a-t-on chanté. Malheureusement, l'actualité montre que le chemin est encore long vers cette valeur de fraternité si chère à notre République. Je l'avais évoqué lors de la cérémonie du 11 novembre et je suis fier que notre conseil municipal (le seul sur le

toulois) ait voté une motion réclamant la fin des combats en Palestine, seule solution pour reconstruire une paix solide et durable.

Au niveau local, entretenir des valeurs de bienveillance, de confiance et de respect reste essentiel pour un vivre ensemble apaisé.

Les différents articles qui composent ce bulletin traduisent le bon esprit général qui règne dans le village. Que ce soit le Téléthon, la Saint Nicolas, le 6 à huitres, la soirée poésie organisée par la médiathèque, à chaque fois, nous avons ressenti un plaisir partagé, une communauté heureuse de se retrouver. On ne remerciera jamais assez les bénévoles, nombreux, souvent discrets, voire anonymes, qui contribuent à ces bons moments. À leur côté, la municipalité contribue à ce climat de confiance par un soutien en équipements, locaux, subventions, mise à disposition de personnel...

Le grand chantier qui nous préoccupe en ce moment concernant bien sûr la rénovation de notre salle des fêtes et son extension. Les travaux avancent bien et nous avons hâte de retrouver très vite cet équipement si important dans la vie d'une commune.

Les travaux de viabilisation de la rue des Chenevières sont achevés (la voirie définitive ne sera réalisée que dans deux ans) et les parcelles sont d'ores et déjà en cours de commercialisation. Un collectif de trois personnes riveraines du projet s'oppose encore à cette ouverture à l'urbanisation et ont demandé par recours, l'annulation de l'arrêté de division parcellaire avec des arguments erronés qui ne peuvent cacher leur seule vraie et déplorable motivation : « je ne veux pas que l'on construise à côté de chez moi ! » Si nous sommes évidemment confiants quant à l'issue d'un tel recours, il est susceptible de retarder le projet. Dans ce cas, l'éventuel préjudice financier subi par la commune sera évidemment exigé en cas de procédure jugée abusive, ce qui ne fait guère de doute...

Plusieurs chantiers se profilent à plus ou moins long terme. Nous poursuivrons dès cette année les travaux de réfection du cimetière (mur de clôture, reprise des concessions).

Nous envisageons de continuer la requalification des rues du village, processus engagé depuis 20 ans. Une étude a été commandée par la municipalité pour établir un schéma directeur d'aménagement de tout le secteur est du village (Vignes Noël, Jean Rosman, Bracottes, Villey-le-Sec, Colombier...) Elle permettra de phaser les travaux et de garder une cohérence d'aménagement sur le long terme.

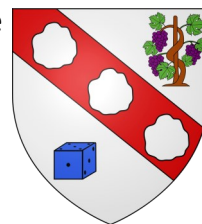
Enfin, le syndicat scolaire s'est emparé du délicat dossier de la rénovation de l'école primaire qui montre des signes préoccupants de faiblesse : infiltrations récurrentes, chaleur en été, isolation insuffisante... C'est un gros chantier qui nécessitera des arbitrages tant les sommes engagées sont conséquentes.

Je vous souhaite une bonne lecture et profite de cet édito pour remercier toute l'équipe de rédaction qui, sous la houlette de Daniel Moulin et Sylvain Robert-Louis, conçoit ce bulletin.

Bonne lecture

Emmanuel Payeur

Maire de Chaudeney-sur-Moselle



Sommaire

• L'édito du maire	P.2-3	• Tout, tout, tout, vous saurez tout... sur le don du sang	P.9
• Passation de flambeau	P.3	• Rénovation de la salle des fêtes Maurice Bouchot	P.10
• Repas des aînés édition 2023	P.4	• Covoiturage : La CC2T soutient vos projets	P.10
• Journée commémorative du 11 novembre	P.5	• Actualités de la Caldéniathèque	P.11
• On recherche pour Familles Rurales	P.5	• Nouvel an organisé par la MJC	P.11
• Saint Nicolas de passage au village	P.6	• Campagne de stérilisation des chats errants	P.12-13
• Affouages 2023/2024	P.6	• Rencontre avec Amis D'Gens à la Souris Verte	P.13
• 6 à huitres	P.7	• AG de la MJC Les Naux	P.14
• Dates des prochaines collectes des ordures Ménagères 2024	P.7	• Planning de balayage année 2024	P.14
• Téléthon 2023 Merci	P.8	• Quelles autorisations pour vos travaux ?	P.15
• Sur l'Agenda de l'ATPC	P.8	• Infos pratiques / État Civil / Agenda	P.16
• Vœux du maire 2024	P.9		

Passation de flambeau

D. Moulin

Après plusieurs années de bons et loyaux services en tant que porteuse de plis, Bernadette BALCEROWIACK a souhaité mettre un terme à sa fonction à compter du 01 février 2024.



Passage de relais entre Bernadette BALCEROWIACK et Agnès GUIDAT

Bernadette avait pris son poste en septembre 2019.

Elle est remplacée par Agnès GUIDAT jeune retraitée de la fonction publique hospitalière.

Bernadette est Caldéniacienne depuis 1976 et elle a toujours été très active dans la vie du village. Elle a rejoint l'association familiale en 1980 où elle a exercé la fonction de présidente, et ce, pendant 19 ans. Elle a participé activement à la Caldé, au marché de Noël et au démarrage du périscolaire. Elle a été le moteur du club de la joie de vivre jusqu'en 2020. Ce dernier a été une victime de la COVID 19. Elle a également été conseillère municipale pendant trois mandats de 1995 à 2014, ainsi qu'agent recenseur en 2019. Elle est membre de l'association des donneurs de sang de la boucle de la Moselle.

La municipalité tient à la remercier chaleureusement pour tous ses engagements qu'elle a su toujours mener à bien.

Nous souhaitons à Agnès la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

Un des rassemblements les plus attendus dans le village s'est déroulé dimanche 19 novembre. Le repas des aînés a réuni une nouvelle fois plus de 60 convives après une promenade en voiture d'époque avec le club Rétro-Citroën.



La table « Bleue de Hongrie »



Une équipe rôdée pour le service



Des photos de la construction de la salle M. Bouchot étaient visibles durant le repas

La salle Maurice BOUCHOT, qui recevait une de ses dernières manifestations avant sa métamorphose, a été mise à l'honneur avec des photos en noir et blanc, rapportées par Jacky, où les habitants du village s'affairaient à sa construction. Découverte pour certains, souvenirs pour d'autres...



Ambiance conviviale et festive au menu

Le service fût assuré par une partie de l'équipe municipale et des bénévoles fidèles au rendez-vous autour de tables joliment décorées par Marie-Laure KOCH sur le thème des variétés de courges. Un menu de saison concocté par Sandrine et son équipe de Goviller a ravi les papilles avant de laisser place à l'animation assurée par Christophe BURGER.



Coupe de presse saluant le travail des bénévoles



C'est parti pour le madison

Les habitants du village se sont recueillis devant le monument aux morts place de la mairie pour rendre hommage à ceux qui sont tombés pour la France.

Le discours du maire Emmanuel Payeur, nous a rappelé combien la paix est fragile avec une actualité de plus en plus pesante. L'Ukraine, la Palestine, et bien d'autres pays encore...

Le devoir de mémoire a été relayé par nos jeunes écoliers où chaque nom inscrit sur le monument aux morts fût prononcé à voix haute suivi d'une exclamation collégiale : « mort pour la France ».

Les enfants ont alors déposé une gerbe de fleurs aux couleurs nationales avant que ne retentisse la sonnerie aux morts suivie de la Marseillaise.

La cérémonie s'est achevée chaleureusement autour du verre de l'amitié.



On recherche pour Familles Rurales

Q. Lach

Chers habitants, chers Parents, l'actuelle présidente de Familles Rurales Chaudeney n'assurera plus ses fonctions à compter de septembre 2024. Pour que la passation se fasse en toute quiétude, elle souhaite commencer la transmission de son expérience dès maintenant. Voilà pourquoi nous lançons dès aujourd'hui cet appel :

APPEL à BÉNÉVOLE afin de renouveler le poste de Président(e) Familles Rurales Chaudeney.

L'association Familles Rurales organise des activités qui font vivre notre village. Mais aussi le périscolaire La Souris Verte. Cet accueil périscolaire et extrascolaire offre un service essentiel aux familles de trois villages.

Nous avons besoin de votre mobilisation pour que tout cela continue !

Si vous souhaitez vous investir pour notre structure et dans la vie de notre village. Si vous avez simplement des questions, vous pouvez dès à présent prendre contact avec :

Déborah Héon (Présidente) ; presidentelasourisverte@gmail.com – 06.22.54.28.63

Si vous avez des questions ou autre, utilisez l'adresse mail et numéro ci-dessus. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Un grand merci à Déborah pour tout son investissement. Et au plaisir d'accueillir un nouveau membre dans notre super équipe.



Cette année encore le Grand Patron des écoliers a ravi petits et grands avec ses gourmandises.

Le mardi 5 décembre, notre petit bonhomme rouge a visité les écoles en matinée afin de distribuer bonbons et chocolats.

Après quelques frayeurs en raison d'une météo peu clémente, nous avons quand même pu faire le tour du village avec notre char traditionnel en début de soirée. S'en est suivi le défilé a été suivi d'un moment de convivialité dans la salle Maurice Bouchot autour de chocolat et vin chaud ainsi que la distribution de brioches et chocolats pour tous.



Les villageois au rendez-vous malgré la météo hivernale



Le saint patron des enfants

Le bureau Familles Rurales tient à remercier chaleureusement ses bénévoles pour tous ces moments partagés qui nous tiennent à cœur.

Affouages 2023/2024

D. Moulin

Ce sont 36 affouagistes habitant le village qui se sont inscrits courant novembre. Les parcelles concernées cette année sont les suivantes : 13, 18,19,21,22.



Les essences de bois sont assez variées avec une forte proportion de tilleuls dans les parcelles 21 et 22 et beaucoup de petits chêneaux dans la parcelle 19.

Le tirage au sort s'est déroulé le 22 décembre en fin d'après-midi dans une ambiance bon enfant.

N'oubliez pas que les travaux de bûcheronnage sont dangereux, soyez prudents.

Respectez la forêt et les chemins par temps humide.

Bon affouage à tous.



Nettoyage de la rue avant les festivités



Le bureau de Familles Rurales



Gaufres, soupe et vin chaud

Malgré une météo qui annonçait de la pluie une bonne partie de la soirée, les caldénaciens et autres amis du village se sont donné rendez-vous samedi dernier pour la soirée incontournable du 6 à huîtres !

Cette année encore, cette belle fête organisée par l'association Familles Rurales de Chaudeney, a permis à toutes les générations du village de se retrouver autour de dégustation d'huîtres fraîches du jour et de vin blanc. Chacun a pu aussi se régaler avec des flammenkueches, de la soupe, de la bière, du champagne, du vin chaud ou encore des gaufres.

La quarantaine de bénévoles mobilisée tout le week-end a ainsi offert une nouvelle fois une belle fête aux habitants du village.



Le café du centre a ré-ouvert ses portes pour cette soirée



L'incontournable ouverture des huîtres

Dates 2024 des prochaines collectes des ordures ménagères

Chaudeney sur Moselle (Village) :

Lundis 4 et 18 mars
Samedi 6, lundis 15 et 29 avril
Lundis 13 et 27 mai
Lundis 10 et 24 juin
Lundis 8 et 22 juillet
Lundis 5 et 19 août
Lundis 2, 16 et 30 septembre
Lundis 14 et 28 octobre
Samedi 16 et lundi 25 novembre
Lundis 9 et 23 décembre

Route de Dommartin :

Mercredis 6 et 20 mars
Mercredis 3 et 17 avril
Samedi 4 et mercredis 15 et 29 mai
Mercredis 12 et 26 juin
Mercredis 10 et 24 juillet
Mercredis 7 et 21 août
Mercredis 4 et 18 septembre
Mercredis 2, 16 et 30 octobre
Mercredis 13 et 27 novembre
Mercredi 11 et samedi 28 décembre

Cette année, le thème du 37^{ème} TELETHON était le muscle. Un programme musclé pour les bénévoles de notre village de Chaudeney-sur-Moselle qui participait à ce grand mouvement de solidarité en préparant plus de 140 pizzas ainsi que gaufres, crêpes... défi relevé !!!

Tout au long de la journée, des tickets de tombola dont les lots étaient exposés dans la salle ont été vendus. Christelle T et Mickaël B sont les gagnants des bons d'achats de 50€ et 100€ offerts par le Centre LE-CLERC de Dommartin-lès-Toul qui offrait également les matières premières pour les pizzas, gaufres ou crêpes. Un grand Merci à eux, fidèles partenaires, depuis plus de deux décennies pour les villages de l'INTERTHON (Chaudeney-sur-Moselle, Dommartin-Lès-Toul, Villey-le-Sec).

C'est avec une émotion partagée que les représentants des 3 villages ont remis la somme de 7 886€ à Michel ADAM, coordinateur départemental de Meurthe-et-Moselle. Cette somme témoigne de la confiance et de l'exceptionnelle mobilisation des donateurs, des bénévoles pour cette édition riche en victoires contre la maladie et en promesses pour tous ceux qui attendent le diagnostic, le traitement qui changera leur vie.

Donateurs, partenaires, municipalité, que vous soyez à nos cotés depuis des années ou que vous veniez de rejoindre notre formidable aventure humaine, je veux vous dire à quel point nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

Merci à Armelle (À la Bonne Pizza), à Charlotte pour les 200 kg de piles collectées sur son lieu de travail. À savoir qu'1 tonne de piles collectée = 250€ versés à l'AFM TELETHON. Tout au long de l'année, vous pouvez déposer vos piles dans la boîte de collecte à disposition dans le hall de la mairie.

Et surtout un grand merci à l'équipe de bénévoles qui œuvre à mes cotés pour la réussite du TELETHON. Merci à toutes et à tous pour votre soutien et votre générosité.

The logo for Téléthon, featuring the word "Téléthon" in a bold, black, sans-serif font. To the right of the text is a stylized graphic of a person with arms raised, composed of colorful dots in yellow, green, blue, and red.

Agenda de l'ATPCV

JP. Croiset

Lundi 19 février 2024 : l'ATPCV a organisé, en partenariat avec les associations Flore 54, Lorraine Nature Environnement et la Confédération Paysanne, une conférence débat sur la méthanisation au Centre Socio-culturel André Malraux à Toul avec la participation de Daniel Chateigner, physicien et chercheur, coordinateur du Collectif Scientifique National pour une Méthanisation raisonnée.

Gros succès de participation puisque la conférence a attiré 120 personnes.

Vendredi 23 février 2024 : rendez-vous avec le Député Dominique Potier. À l'ordre du jour un tour d'horizon sur les dossiers de transition énergétique (méthanisation, parc photovoltaïque, chaufferie à bois) et faire un point sur le dossier A31/A31 bis.

Vendredi 8 mars 2024 : Assemblée Générale de l'ATPCV. En raison des travaux de rénovation de la salle Maurice Bouchot, l'AG de l'ATPCV se tiendra à l'Espace Dom'inno à Dommartin-lès-Toul vendredi 8 mars à 20h00. Est prévue une intervention de Madame Augis-Chamourin présidente de l'association « Centrales Villageoises du Pays du Saintois » (CVPS) qui présentera le projet citoyen de développement des énergies renouvelables dans le Pays du Saintois (panneaux photovoltaïques).

Une fois n'est pas coutume, le maire Emmanuel Payeur a présenté ses vœux dans la salle du conseil municipal. Et pour cause, la rénovation de la salle Maurice Bouchot a démarré. Les autres projets importants du village menés en 2023 : l'aménagement urbain des Bracottes (8 lots communaux) et la rénovation partielle du cimetière qui sera finalisée cette année. À venir aussi : un projet d'aménagement du triangle rue des Vignes Noël, rue des Bracottes et rue Jean Rosman et la prise de décision sur le devenir du terrain communal du bas des Chenevières : jardin partagé, espace de loisirs et de jeux... ? Une commission ad hoc sera créée, ouverte aux habitants.

Monsieur. le Maire en a profité pour rappeler l'importance du bien vivre ensemble. En faisant référence au syndrome NIMBY (not in my backyard), qui se définit par des personnes qui sont favorables à l'installation de nouvelles infrastructures, mais pas près de chez eux ; il a exprimé le souhait que chacun accepte les contraintes imposées par la vie en communauté et nécessaires à celle-ci.



Un public attentif au discours du maire



Moment convivial et d'échanges

Il a chaleureusement remercié les bénévoles qui font vivre les associations du village ainsi que son équipe municipale, l'équipe éducative du SIS et les enseignantes des deux écoles.

Finalement, il a conclu son discours par une reprise à la guitare de « La Ballade Nord Irlandaise » de Renaud, accompagné par les Caldéniaciens au chant. La cérémonie a été suivie du verre de l'amitié.

Tout, tout, tout, vous saurez tout... sur le don de sang !

JJ. Attenot

Si vous allez donner votre sang à Dommartin-lès-Toul, salle Dom'inno, le 22 mars ou à Pierre-la-Treiche, salle Poussot, le 22 mai, regardez bien la déco de la salle et les badges des bénévoles de l'association ainsi que les tables de la collation. Ce sont les enfants des classes CP et CE1 qui ont mis la main à la pâte, une façon de dire merci aux donneurs.

Les plus grands, eux, vont poursuivre le travail en relayant l'information qu'ils ont reçue vers les plus jeunes. On se dit que plus on connaît le rôle du sang dans l'organisme, mieux on comprend les interactions et mieux on appréhende la nécessité de donner son sang pour sauver des vies. La vidéo, qu'ils ont regardée avec attention, leur a bien expliqué cela. Il y a eu ensuite leurs nombreuses questions auxquelles les bénévoles de l'association ont répondu. Maintenant, à leur tour de continuer leur recherche et de présenter le fruit de leur travail aux autres élèves.

Une belle façon de faire la promotion du don du sang ! Plus d'infos sur le don de sang sur internet : <https://dondesang.efs.sante.fr>



Les élèves désormais incollables sur le don du sang

Le chantier de rénovation et d'extension de la salle des fêtes vient de débuter. Il devrait être achevé dans le mois de juillet.

Le programme de travaux est important avec :

- La construction d'une extension qui comprend des sanitaires (8,60m²) adaptés aux enfants qui fréquentent la cantine scolaire et la garderie.
- Un local de rangement (25,14m²) pour y entreposer les tables et les chaises de la grande salle.
- Sur le bâtiment existant, le plancher de la grande salle (116,60m²) va être refait et le sol isolé.
- L'isolation thermique sera globale. Isolation des murs par l'extérieur, isolation et remplacement des plafonds. Les huisseries anciennes seront changées.
- La transition énergétique est complétée par la mise aux normes de l'installation électrique, par l'installation d'une pompe à chaleur pour le système de chauffage, par la modification des dispositifs de ventilation et d'aération et par des panneaux photovoltaïques qui seront posés en toiture pour une autoconsommation électrique.



Les travaux sont lancés après la dépose du parquet

Les travaux s'effectuent en site occupé par la cantine scolaire organisée par Familles Rurales. En conséquence les règles de sécurité sont adaptées. L'ancien parquet en chêne va trouver de nouvelles destinations. Il a été déposé et récupéré par quatre habitants du village ce qui a évité sa démolition et aussi permis une économie de 3 276€.

Le montant des travaux est de 390 000€ HT. Les subventions totales espérées avec les bonus écologiques se situent à environ 75% à 80%. Nous avons déjà les notifications des aides attribuées par : la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental, la Région Grand Est et Climaxion-programme porté par l'Agence de la transition écologique (ADEME) et la Région Grand Est. Il reste en cours d'instruction la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Covoiturage : la CC2T soutient vos trajets

Covoiturez, économisez !

Jusqu'au 30 septembre 2024,
la communauté de communes Terres Toulaises
soutient vos trajets de covoiturage*

Conducteur(rice) : 1 € / trajet
Passager(ère) : jusqu'à 2 € / trajet

Avec
l'application
Mobicoop
Le covoiturage
libre sans
commission



En partenariat avec

Jusqu'au 30 septembre 2024, la Communauté de Communes Terres Toulaises participe financièrement à vos trajets de covoiturage réalisés via l'application Mobicoop.

Conducteur(rice) : percevez 1 € par trajet quel que soit le nombre de passager(ère)s transporté(e)s, montant forfaitaire de 1 € par trajet, à partir de 5 km par trajet, dans la limite de 2 par jour, au départ d'une des 41 communes de la Communauté de Communes Terres Toulaises. Montant maximum indemnisé par mois pour le conducteur : 100 €

Passager(ère) : percevez jusqu'à 2 € par trajet dans la limite de 2 par jour au départ d'une des 41 communes de la Communauté de Communes Terres Toulaises. Vous payez votre trajet à votre conducteur (rice) et êtes remboursé(e) le mois suivant selon ce barème :

- de 5 à 10 km : 1 € par trajet
- de 10 à 15 km : 1,5 € par trajet
- au-delà de 15 km : 2 € par trajet



Guillaume Dauvin et Philippe Mitre



Beau succès pour cette manifestation

2024 démarre très fort à la médiathèque du village. « La nuit de la lecture » a pris une couleur poétique qui a enchanté les nombreuses personnes présentes. Philippe Mitre, natif de Chaudey-sur-Moselle, est resté très attaché au village de son enfance. Il nous a fait l'honneur d'animer une soirée autour de ses poèmes avec la complicité de son ami Guillaume Dauvin, auteur compositeur interprète, qui a mis quelques-uns de ses poèmes en musique.

Quatre récitant, Christine, Catherine, Séverine et Françoise, ont donné lecture de certaines œuvres, ne cachant leur plaisir de donner vie aux mots du poète. Ce fut un régal ! La séance de dédicace a prolongé cette soirée. Plusieurs caldéniaciens ont été heureux de revoir leur copain d'enfance et d'évoquer avec lui le village qui est souvent peint avec plus ou moins de nostalgie dans ses poèmes. Le fonds de la bibliothèque s'est enrichi à cette occasion de deux recueils de l'auteur.



Les actrices et acteurs de cette soirée



Les bénévoles n'étaient pas au bout de leur surprise car 15 jours après cette soirée, arriva un colis inattendu à la médiathèque : il renfermait tous les ouvrages d'Émile Moselly, dans leur nouvelle édition, offerts par les descendants de l'écrivain (Jean-François et Gilles Chénin). Pour mémoire, Émile Moselly (1870-1918), prix Goncourt en 1907, est resté très attaché au village de son enfance où il est enterré. Si certains de ses écrits sont très connus tels Le Rouet d'ivoire ou Joson Meunier, de nombreuses œuvres restent à découvrir. Espérons que ces nouvelles acquisitions inciteront les habitants à fréquenter la médiathèque.

Nouvel an organisé par la MJC

JN. Cuiengnet

Cette année encore, la MJC a organisé un nouvel an au sein du village. Une trentaine de parents et enfants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour fêter cette nouvelle année.



Ambiance garantie pour le passage à la nouvelle année



Toutes les danses sont permises

La MJC a offert le pot de bienvenue, puis chaque participant a pu partager les différentes mises en bouche, tourtes et tartes et toutes mignardises propres à un repas qui fut collectif et très festif.

Au douze coups de minuit la fête s'est mise en place avec du Karaoké improvisé où grands et petits ont pu réinterpréter leurs chansons préférées jusqu'au bout de la nuit !

En convention avec le refuge du Mordant et grâce au soutien de la Fondation Brigitte Bardot, nous avons pu faire la mise en règle de 8 chats au village.

"Le trappage" s'est déroulé à différents lieux de la commune, avec la pose de cages-trappe.

Cette procédure est sans douleur pour l'animal. De la nourriture est placée au fond de la cage. L'animal entre, appuie sur une pédale située au centre, la trappe se referme. Il est alors immédiatement transféré en parc de soins et au chaud.



cage-trappe



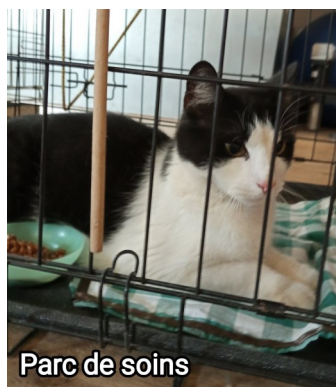
Prise en charge vétérinaire

Après vérification par lecteur et puisque non identifiés par puce (ni tatoués, ni porteurs de colliers), ces 8 félins ont donc pris le chemin de la clinique vétérinaire de Laxou, pour stérilisation et puçage au nom de la commune. Ils ont ensuite passé plusieurs jours en parcs de soins post-op individuels sous surveillance puis ont été relâchés sur leurs secteurs respectifs au village.

Grâce à leur puce électronique, ils sont répertoriés à l'Icad (Identification des carnivores domestiques) et ne sont plus considérés comme "errants" mais comme des "chats libres".

L'identification est obligatoire depuis 2012 (puce ou tatoo).

Vous êtes passible d'une amende si cela n'est pas fait (750 euros par animal). En outre, si votre animal est porté disparu, vous n'aurez que peu de recours sans identification auprès de l'Icad, votre animal pouvant arriver en fourrière et de fait ne pas vous être signalé. Passé 8 jours ouvrés, il pourra être placé en refuge pour adoption. L'identification protège donc votre animal mais vous aussi...



Parc de soins



LA STÉRILISATION

Une chatte est féconde à partir de 6 mois.

La gestation dure 2 mois.

Une chatte peut avoir 3 portées par an, avec 4 à 8 chatons par portée, jusqu'à la fin de sa vie.



2 chats



1ère année
3 portées - 12 chatons



2ème année
Possibilité - 144 chats



3ème année
Possibilité - 1 728 chats



4ème année
Possibilité - 20 736 chats

L'importance de la stérilisation en quelques chiffres (contre).

La stérilisation est donc fortement recommandée si vous tenez à vos animaux, afin de leur assurer une belle vie, loin des maladies causées par les bagarres de rue (en sus de la vaccination) mais également pour ne pas voir de portées errantes non maîtrisées et livrées à elles-mêmes dans la rue, l'ignorance et la misère...

Attention avec les colliers !!! Beaucoup de chats se sont retrouvés en situation compliquée, accrochés dans des gril-lages (décès par pendaison....). Alors je ne saurais trop vous conseiller de faire pucer votre animal.

Je tiens à remercier la mairie de Chaudeney-sur-Moselle pour son soutien, mais également les habitants du village pour leurs signalements d'animaux en détresse, ainsi que "les bonnes âmes" qui se sont déjà portés "tuteurs" de ces chats abandonnés, afin de leur assurer une belle vie à présent et leur offrir du confort. Merci enfin à Messieurs Guérin et Anthony (refuge du Mordant), ainsi qu'à la clinique de Laxou, pour leur professionnalisme et leur grande bienveillance envers les animaux.

Si vous êtes sensibles à la cause animale et aux actions qui sont menées au village, si vous souhaitez contribuer au bien-être des animaux en soins ici, nous sommes toujours "preneurs" de petites denrées pour eux : litières, croquettes, pâtées... Merci d'avance, merci pour eux !



Rencontre avec Amis d'Gens à la Souris Verte

J. Mourey

C'est avec joie et impatience que La Souris Verte a reçu l'association « Amis d'Gens », des étudiants en médecine qui œuvrent pour répondre aux besoins d'un orphelinat au Bénin.

« Sensibiliser les plus jeunes à une culture et un mode de vie différent », voilà l'objectif de la rencontre. Installés sur des tapis et coussins, une projection au mur et nous voilà embarqués pour une découverte interactive de la culture béninoise...



Rencontre constructive entre les étudiants en médecine et l'association La Souris Verte

Au programme : dialogue avec les enfants, photos rapportées des voyages humanitaires, jeu typique (Awalé) et peinture d'hippopotames. L'animal étant choisi comme logo officiel de l'association après avoir été vu (non sans difficultés !) par un de ses membres.

Pour conclure ce temps d'échanges, nous avons eu plaisir à remettre les dons des parents et des enfants que nous ne manquons pas de remercier ! Un grand merci également à Jeanne, Charlotte et Eglantine qui, grâce à leurs belles énergies, ont ensoleillé la Souris Verte le temps de cette matinée.

Pour + d'info sur l'association :
<https://nancyadg.wixsite.com/amisdgens>

Et pour suivre son évolution : amis.dgens sur Instagram



amis.dgens



Initiation au jeu d' Awalé

L'AG de la MJC Les Naux s'est tenue le vendredi soir 1^{er} décembre dans les locaux de la mairie. Une quinzaine de personnes était présente parmi lesquelles quelques adhérents, la municipalité, les responsables d'autres associations. Le président Vincent Clément et son équipe ont présenté le bilan annuel.

Ce fut une nouvelle année avec une activité forte et avec un nouvel engouement pour les activités hebdomadaires que ce soit celles déjà mises en place depuis plusieurs années (Relaxation, Yoga Tonique, Fitness, Pilates) ou les nouvelles comme le HIP HOP, le théâtre pour les 7-14 ans et le ping-pong.



Une année riche en activités

Fut présenté le bilan des nouvelles activités ponctuelles comme la Saint Patrick qui fut un bel événement festif, ou la mise en place de la première fête de la MJC.

La réalisation du centre aéré durant les 3 semaines de juillet a permis de répondre au besoin des familles. Des animateurs et une formidable équipe de bénévoles s'investissent dans cet événement.

Les activités hebdomadaires de l'année passée sont maintenues excepté les cours d'anglais. La brocante sera de retour dans nos rues au mois de mai ainsi que la fête de la MJC et la Saint Jean sur le mois de juin. Cette an-

née, les intervillages (rencontre sportive et autre, entre Chaudeney-sur-Moselle, Villey-le-Sec et Pierre-la-Treiche) auront lieu au village. Surveillez vos boîtes aux lettres, les panneaux d'affichage au centre du village et vos emails pour en savoir plus sur ces animations qui permettent de nous retrouver tous pour des moments d'échange et de partage forts en émotions.

Certaines activités seront mises en attente cette année au vu de la non disponibilité de la salle des fêtes (comme la Saint Patrick, la CaldéJeux...).

Le président a remercié les différents partenaires et a souligné l'activité précieuse des bénévoles qui contribuent à la vie de la MJC.

Cela fut aussi un moment fort en émotion car Nadine Morel qui est une figure importante de la MJC durant de nombreuses années, fut chaleureusement applaudie par l'assemblée présente lorsqu'il fut annoncé qu'elle quittait son poste de trésorière. Elle continuera à accompagner l'équipe et le nouveau trésorier Florian Renaud en restant au sein du Bureau en tant que Vice-trésorière.



Nadine Morel quitte le poste de trésorière mais accompagnera Florian Renaud dans ses nouvelles missions

Les nouvelles bonnes volontés sont les bienvenues.

Enfin, l'AG s'est clôturée par le pot de l'amitié.

Planning de balayage des rues année 2024

Lundi 15 avril
Lundi 19 août
Lundi 23 décembre

Lundi 24 juin
Lundi 21 octobre

Quelles autorisations pour vos travaux ?

Lorsqu'on effectue des travaux, certains nécessitent des démarches auprès de votre mairie. Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET
CHANGEMENT DE MENUISERIES
EXTÉRIEURES : **DP**

DP : Déclaration **P**réalable

PC : Permis de **C**onstruire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**

• < 100 m² ouverte : **DP**

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 40 m² : **DP**

• > 40 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Infos pratiques

Déchetterie communautaire : route de Verdun à Toul (Tél : 03 83 64 34 59). **Accessible par badge.**
Horaires d'été (01/04 au 31/10) : du lundi au samedi **9h30 - 12h30 et 13h30 - 18h** **sauf jeudi matin.**
Horaires d'hiver (01/11 au 31/03) : du lundi au samedi **9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30** **sauf jeudi matin.**
Déchetterie « déchets verts » : Rue du Stade à Dommartin-lès-Toul **Ouverte 7j/7 et 24h/24** ou Chemin de Viterne à Pierre-la-Treiche **Ouverte 7j/7 et 24h/24.**



La Mairie diffuse des informations ponctuelles sur PanneauPocket.

Vous pouvez les retrouver en téléchargeant l'application PanneauPocket ou en allant sur le site <https://app.panneaupocket.com/>

Etat-civil

Naissances :

- Nathan HOMAND JARDIN né le 7 novembre 2023
- Lou BUCHER THIRIET née le 4 décembre 2023
- Téa CROISSET SAILLER née le 13 décembre 2023
- Maggy YANALAK né le 2 février 2024
- Emile MENETRIER né le 6 février 2024

Toutes nos félicitations

Décès :

- Émile MENETRIER le 10 novembre 2023
- Robert HENRY le 11 novembre 2023
- Francine AUDEMAR le 1er février 2024

Toutes nos condoléances

Transports



Un transport à la demande est possible sur réservation, la veille ou au moins 1h30 avant le départ demandé, au **03.72.33.03.20.**

Tickets en vente à la boutique Colibri à la gare routière de Toul, 17 cours Poincaré.

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Informations pratiques et tarifs :

www.reseau-colibri.fr

L'agenda

- Assemblée Générale de l'ATPCV le vendredi 8 mars l'Espace Dom'inno à Dommartin-lès-Toul à 20h00
- Conseil municipal le mercredi 27 mars à 20h30
- Conseil municipal le mardi 9 avril à 20h30
- Brocante organisée par la MJC le dimanche 12 mai 2024
- Intervillages le dimanche 16 Juin 2024 (rencontres sportives et culturelles)
- Fête de la MJC et feu de la Saint Jean le samedi 22 Juin 2024

Mairie de Chaudeney sur Moselle

1, place de la Mairie _ Tel : 03.83.43.05.85

Permanences téléphoniques du secrétariat :

Lundi/Mardi de 9h à 12h; Jeudi de 14h à 17h; Vendredi de 14h30 à 19h.

Ouverture de la Mairie au public :

Lundi de 18h à 19h ; Mardi et vendredi de 17h à 19h.

Permanence des élus : Lundi/Mardi/Vendredi de 18h à 19h.

Site internet : mairiedechaudeney.com

Courriel : mairie.chaudeney@wanadoo.fr

Directeur de la publication : E. Payeur.

Rédacteur en chef et mise en page :

D. Moulin, Sy. Robert-Louis.

Relecture : E. Payeur, D. Moulin, MC. Cordonnier, MC. Roussel, Sé. Robert-Louis.

Photos : merci à toutes les personnes qui ont apporté leurs contributions.